



MUNICIPALITE
Y V O N A N D
Tél : 024 423 32 40

Yvonand, le 25 août 2026

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Dispense d'enquête

No D-2026-068-2-M

Dans sa séance du 24 août 2026, en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête.

Propriétaire : Porchet Christophe

DDP, propriétaire du fond : Néant

Promis vendu : Néant

Auteur des plans : Porchet Christophe

Nature des travaux : Pose d'une palissade en bordure de propriété

Situation : Avenue de Mordagne 18

No parcelle(s) : 229

Plan folio : 8

No ECA : 1395

Coordonnées : 2 546 372 1 183 612

Altitude : 434 m.

Affectation : Zone de village

Degré de sensibilité au bruit : III

du Plan général d'affectation

Dérogations : Néant

Le dossier peut être consulté au bureau communal dans un délai de 10 jours, dès le 25 août 2026

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus

La Municipalité.